

vue agréables et très variés. Elle est, en général, assez mal bâtie, sur la rive droite de la Vienne, qui commence en cet endroit à être navigable, et sur laquelle est un joli port très fréquenté. L'enceinte de la ville avait été fortifiée avec soin, mais ses épaisses murailles minées par la guerre ont été transformées en gracieuses habitations et en agréables promenades. La Vienne la sépare d'un de ses faubourgs, avec lequel elle communique par un pont magnifique en pierre de taille, dont une des extrémités est occupée par un joli château, flanqué de quatre grosses tours, qui sert de porte de ville, et sous laquelle passe la grande route. La construction de ce château, où l'on arrive par une belle avenue en forme de promenade, est attribuée à Sully. Il ne reste aucun vestige du château primitif, qui a donné son nom à la ville. Les monuments les plus remarquables sont : l'église Saint-Jacques, monument historique du XII^e siècle ; l'église Saint-Jean Baptiste, moins ancienne et récemment restaurée ; la salle de spectacle, la manufacture d'armes blanches, dont les 950 ouvriers peuvent livrer à l'État, année commune, 25,000 armes blanches, 1,000 cuirasses, 15,000 armes à feu ; enfin une vaste et belle promenade publique ornée d'une jolie fontaine.

La coutellerie si renommée de Châtellerault constitue sa principale industrie ; il faut y joindre des fabriques d'orfèvrerie, de quincaillerie, de dentelles, des blanchisseries de cire et de toiles, sa belle manufacture d'armes blanches et un commerce considérable de céréales, fruits, légumes, chanvre, sel, fer, acier, ardoises, merrains¹, meules de moulin, et entrepôt d'eaux-de-vie.

Les armes de la ville sont : *d'argent, au lion de sable*. Aliàs : *d'argent, au lion de gueules, à la bordure de sable chargée de besants d'or*.

LA ROCHE-POSAY. — La Roche-Posay ou La Roche-Pozay, arrondissement et à 24 kilomètres au nord-est de Châtellerault, canton de Pleumartin, est une petite ville peuplée de 1,466 habitants, située au confluent de la Creuse et de la Gartempe, et qui doit sa célébrité à des sources d'eaux minérales très limpides, découvertes, en 1615, par Milon, premier médecin du roi Louis XIII. Ces sources, au nombre de trois, jaillissent au pied d'une montagne calcaire, à 1 kilomètre de la ville, dans une contrée riante et fertile. Les eaux sont reçues dans des bassins, près desquels on a construit récemment un hôpital, desservi par des religieuses hospitalières. On en fait

usage depuis le commencement de juillet jusque vers la fin de septembre ; leur efficacité est d'autant plus grande que les chaleurs sont plus fortes. Les eaux de La Roche-Posay s'emploient avec succès dans les maladies de la peau, les scrofules, les fièvres intermittentes, les engorgements chroniques des viscères abdominaux, les coliques néphrétiques, la chlorose, les leucorrhées, les affections de la vessie, etc.

Au tribut payé par les malades pendant leur séjour les habitants joignent le produit de leurs travaux agricoles.

La Roche-Posay a conservé une partie de ses vieux remparts, son donjon du XI^e siècle et son église gothique.

LENCLOITRE. — Lencloître, chef-lieu de canton de 1,908 habitants, situé sur l'Auvigne et dans une plaine très fertile, à 17 kilomètres à l'ouest de Châtellerault, alimente des produits de ses jardins Poitiers, Châtellerault et Loudun ; on y récolte aussi beaucoup de chanvre.

Elle doit son nom à un monastère fondé vers le XII^e siècle, et qui dépendait de l'abbaye de Fontevault. L'église romane de ce monastère sert aujourd'hui d'église paroissiale ; elle n'a pas moins de 50 mètres de longueur, sur 15 de largeur ; au centre du transept s'élève le clocher en forme de coupole.

Au XV^e siècle, pendant les guerres contre les Anglais, on en avait fortifié la façade. Ses contreforts sont reliés entre eux par des arcades cintrées. Une chapelle voisine, dite de Saint-Jean, a été convertie en grange.

CIVRAY (lat. 46° 9' 34"; long. 2° 2' 20" 0.). — Civray, à 51 kilomètres au sud de Poitiers, chef-lieu d'arrondissement, peuplé de 2,279 habitants, station de la ligne de Paris à Bordeaux, siège d'un tribunal de première instance, d'une société d'agriculture et d'un collège communal, est une ville d'une origine fort ancienne, mais dont l'histoire s'est perdue dans la nuit des temps. Il y a tout lieu de supposer qu'elle existait aux temps de la domination romaine, et qu'elle fut pendant de longs siècles une place fortifiée ; mais les seuls documents qui soient parvenus jusqu'à nous sont ceux qui constatent les différentes maisons féodales par qui elle fut possédée. En 1190, le sire de

Index des noms propres

Anglais	1	
Auvigne	1	
Bordeaux	1	
Châtelleraut	1	
Civray	1	
Creuse	1	
Fontevrault	1	
Gartempe	1	
La Roche-Posay		1
Lençloître	1	
Loudun	1	
Paris	1	
Pleumartin	1	
Poitiers	1	
Saint-Jacques	1	
Saint-Jean	1	
Saint-Jean Baptiste		1
Sully	1	
Vienne	1	